



«Apprendre, ce n'est pas seulement tenir en place, c'est aussi prendre sa place»

PROPOS RECUEILLIS PAR CÉLINE ZÜND

DROITS Le psychologue Philip Jaffé, qui siège au Comité des droits de l'enfant de l'ONU, suit depuis longtemps l'évolution du statut des plus jeunes dans notre société. Nous avons parlé autorité parentale, apprentissage en plein air ou encore participation des enfants aux décisions qui les concernent

Les droits des enfants progressent, leur parole est davantage entendue et leur présence suscite parfois des crispations. A l'heure où la Suisse inscrit le principe de l'éducation sans violence dans son Code civil, le psychologue spécialiste des droits de l'enfant et professeur à l'Université de Genève Philip Jaffé questionne la manière dont notre société considère ses enfants, dans un monde où ils sont de moins en moins nombreux.

Que pensez-vous des initiatives pour emmener les enfants réaliser des apprentissages en plein air, comme l'école à ciel ouvert? Les écoles à ciel ouvert sont un antidote élégant à l'enfance moderne qui se déroule un peu sous cloche et beaucoup devant les écrans.

En emmenant les enfants dehors durant des périodes scolaires, surtout les plus jeunes, on agrandit leur territoire d'expériences, on nourrit leur autonomie et on montre qu'apprendre, ce n'est pas seulement tenir en place, c'est aussi prendre sa place dans le monde vivant. Et puis nous devons insuffler à nos enfants un esprit plus écologique que celui que nous ne pratiquons lamentablement pas suffisamment.

Les enfants devraient-ils avoir un droit à jouer dehors? Leurs déplacements sont devenus très balisés, de la maison à la voiture, de l'école aux activités de loisir. Les enfants sont peu exposés spontanément à la vie sociale. Soucieux de leur sécurité, les parents

hésitent à leur laisser de l'autonomie. Les enfants évoluent souvent dans des espaces dédiés ou derrière des écrans, ce qui réduit leur territoire et leur champ d'expériences. Combien d'adultes de demain pourront dire qu'ils grimpaient aux arbres, enfants? En tant que parent, laisser un enfant descendre seul en bas de la rue demande un grand lâcher-prise. Pourtant, les enfants ont aussi besoin d'espaces à eux, où ils peuvent se retrouver, se cacher, expérimenter entre pairs.

Peut-on sensibiliser à l'écologie sans générer de l'anxiété et de la culpabilité? Lorsque l'on dit à un enfant de se méfier des inconnus, il ne s'agit pas de lui faire peur, mais de lui donner des repères concrets. Il en va de même pour l'écologie. On peut expliquer, contextualiser, contenir ses propres angoisses et mettre en avant les aspects positifs. En disant, par exemple, que les cygnes du lac sont plus heureux si on ne jette pas de déchets dans l'eau.

La place des enfants évolue dans les lois également. Cette année, un principe fait son entrée dans le Code civil suisse, celui d'une éducation sans violence. Qu'est-ce que cela va chan-

ger? L'inscription de l'éducation sans violence, c'est un peu comme passer du «droit de corriger» au «devoir de soutenir». La loi clarifie enfin que la fessée n'est pas un style éducatif acceptable, mais une forme de violence. C'est ce que le Comité des droits de l'enfant de l'ONU préconise à la Suisse depuis des années. Si on examine les recherches dans les pays où cette interdiction de tout châtiment corporel est en vigueur depuis des décennies, la protection des

enfants est grandement améliorée et permet surtout de mieux soutenir les parents et les familles en réelle difficulté. Les adultes sont encouragés à lever la main pour de l'aide plutôt que sur l'enfant. La faiblesse de la nouvelle loi suisse est l'absence d'une campagne nationale soutenue, les cantons avanceront en ordre dispersé.

Certains déplorent que l'éducation soit devenue plutôt «sans limites». Depuis les années 1970, les droits de l'enfant ont fortement progressé. Mais cette dynamique n'est pas linéaire. Elle suscite aussi des retours de bâton. Les droits avancent par vagues, avec des poussées et des reculs, les enfants n'y échappent pas. Dans certains milieux conservateurs, l'autonomie des plus jeunes inquiète. Le discours se durcit. On entend: «Stop, parlons d'autorité parentale, de valeurs familiales, de droits parentaux. Ce n'est pas aux experts de décider, mais à nous.» C'est en quelque sorte une révolte des adultes, qui s'appuie sur un sentiment diffus: les enfants auraient tous les droits et les parents, toutes les obligations. Au fond, c'est une question de pouvoir.

Paradoxalement, on n'a jamais parlé autant d'enfants, alors qu'il n'y a jamais eu aussi peu d'enfants dans les sociétés occidentales... En effet, ils ne représentent que 17% de la population. Et pourtant,

leur place est plus visible. A mesure que les enfants gagnent en liberté et que l'autorité parentale recule, certains adultes perçoivent leur présence comme envahissante, presque menaçante. Cette méfiance n'a rien de nouveau. A toutes les époques, les sociétés ont redouté leur jeunesse. Déjà au VI^e siècle avant



J.-C., dans l'Empire babylonien, des textes évoquaient les enfants comme des «petits êtres bruyants». Ils dérangent, bousculent, empêchent de tourner en rond. Les adultes cherchent alors à se protéger de leur présence.

Après des décennies d'autoritarisme, assiste-t-on à un mouvement inverse, où les désirs et le bonheur des enfants passent avant les besoins collectifs? Il existe, sans doute, dans une partie de la population, une forme d'atrophie de la conscience sociale. Dans un contexte marqué par une revendication de liberté individuelle, on peut se sentir légitimé à vivre pour soi, sans tenir compte des besoins des autres.

On pourrait donc parler de «parents rois»? Il y a un peu de cela. Mais la

réalité est plus nuancée. Les modèles éducatifs se sont fragmentés et diversifiés. Il n'existe plus de référence commune unique dans nos façons d'éduquer. Beaucoup de mères et de pères cherchent avant tout à offrir à leurs enfants autre chose que ce qu'ils ont eux-mêmes vécu avec leurs propres parents, dont l'éducation était souvent plus stricte, plus encadrée, moins riche. Et leurs responsabilités parentales se sont complexifiées. Trouver la bonne distance entre cadre et libertés relève plus que jamais d'un exercice d'équilibriste.

Que vous évoque la multiplication des espaces sans enfants et, en

parallèle, de lieux qui leur sont dédiés? Cette volonté de contenir l'enfance me semble être le symptôme d'une société qui s'essouffle et doute de son avenir. Dans une société confiante, l'enfant incarne l'avenir, la créativité, l'élan, la transformation. Oui, il dérange, questionne et déborde parfois d'une énergie qui peut être abrasive. Mais c'est précisément ce qui nous fait évoluer.

Dans le fond, quel est le problème des zones «No kids»? Nous avons tous besoin de nous isoler, de trouver des moments de calme, y compris les plus jeunes. L'existence d'espaces de tranquillité n'est donc pas problématique en soi. Ce qui l'est davantage, c'est lorsqu'ils reposent uniquement sur un critère comme l'âge. On ne mesure pas les effets négatifs de cette exclusion pour les enfants, notamment en termes d'appauvrissement des expériences. A force de vouloir ménager toutes les sensibilités, la société cloisonne et affaiblit les interactions entre générations.

Avez-vous le sentiment que plus les enfants obtiennent de droits, moins ils semblent tolérés? J'ai plutôt l'impression que, de manière générale, notre tolérance face aux différences diminue. Les politiques publiques sont perçues

comme des transactions: ce que gagne un groupe serait forcément perdu par un autre. On en oublie que les droits de l'enfant bénéficient à

l'ensemble de la société.

Où en est la Suisse en la matière? Il reste du chemin à parcourir. Il est interdit de maltraiter les animaux depuis longtemps, mais les châtiments corporels envers les enfants ne seront explicitement bannis qu'à partir de juillet 2026.

Les politiques publiques doivent tenir compte des besoins des enfants de manière proactive, et non simplement réactive, car ils sont minoritaires dans l'espace public et n'ont pas les moyens de faire entendre leur voix.

Dans quels domaines les droits des enfants devraient-ils encore progresser? Aujourd'hui, on écoute les enfants dans bien des procédures qui les concernent, mais sans toujours suffisamment tenir compte de leur parole. Il reste donc beaucoup à faire pour les associer aux décisions qui les concernent. Par ailleurs, les investissements dans les politiques familiales créent d'importantes résistances: c'est un signe de crispation. Les enfants ont aussi droit au jeu, à la participation à la vie culturelle et artistique. Et aujourd'hui, nous devons repenser l'espace urbain pour leur permettre de circuler librement et en sécurité.

En Suisse, la démocratie semi-directe permet-elle de mieux inclure les enfants? La Suisse pourrait être un bien meilleur modèle. Un seul canton, Glaris, autorise le vote à 16 ans. Ailleurs, les tentatives d'élargir les droits politiques des mineurs ont échoué. Dans un pays stable, prospère et doté d'infrastructures solides et d'offres de loisirs riches et plutôt inclusives, l'urgence de donner davantage de place aux enfants ne se fait pas sentir. Les dispositifs existants, comme les parlements des jeunes et les conseils scolaires, restent symboliques avant tout, puisqu'ils n'ont aucun pouvoir réel. J'aimerais beaucoup voir émerger un vrai Conseil national d'enfants et d'adolescents, avec un budget important, qu'ils pourraient gérer eux-mêmes. Et, à vrai dire, aucune société n'a encore réussi à intégrer les enfants de manière exemplaire.

Est-ce que d'autres modèles ouvrent des perspectives ailleurs? Oui, en France, il existe un réseau de conseils communaux d'enfants. A Amsterdam, des conseils d'enfants existent, avec un maire mineur agissant aux côtés du maire de la ville. Ainsi, il y a quelques années, une fillette de 9 ans a été élue sur un programme visant à sécuriser les pistes cyclables pour les enfants. Preuve que, au pays du vélo, leurs préoccupations sont concrètes, légitimes, et souvent très pragmatiques. ■



INTERVIEW

«Les enfants évoluent souvent dans des espaces dédiés ou derrière des écrans, ce qui réduit leur territoire et leur champ d'expériences»